

Israël Palestine : l'impasse criminelle de la solution militaire

Le Mouvement de la Paix demande l'arrêt immédiat des hostilités à Gaza. Il condamne avec la plus grande fermeté les bombardements meurtriers lancés par Israël qui ont déjà fait plusieurs centaines de victimes venant s'ajouter à la tragédie vécue par la population de Gaza soumise à un blocus inhumain. Il manifeste sa solidarité aux victimes de cette violence et à leurs familles.



Avec cette nouvelle offensive militaire, d'une ampleur inégalée depuis la guerre des 6 jours, Israël prend la responsabilité d'une relance de la violence, injustifiable, et tout à fait hors de proportion avec les tirs de roquettes du Hamas. C'est en premier lieu, la population de Gaza qui en subit les conséquences et connaîtra davantage de souffrance. La sécurité de la population d'Israël ne va en rien être améliorée, avec le risque d'une reprise des attentats que nous condamnons une nouvelle fois.

Le gouvernement israélien choisit la politique du pire et prend la responsabilité d'un recul des perspectives d'un règlement négocié du conflit.

Dans cette situation grave, le Mouvement de la Paix dénonce la passivité du "Quartet" qui n'a pris aucune initiative, ni même encouragé les diverses démarches (entreprises en particulier par les pays arabes) de négociations entre les différentes parties concernées, que ce soit pour faire cesser le calvaire de Gaza, ou pour la poursuite de la trêve qui durait depuis plusieurs mois. Aucune pression n'a été exercée sur le gouvernement israélien qui mène une politique ôtant toute perspective d'avenir au peuple palestinien. Celui-ci poursuit l'extension des colonies au mépris des droits des palestiniens, en violation du droit international, et réplique par la violence à la résistance non-violente qui s'étend en Cisjordanie. Pire encore, les promesses faites à la conférence des donateurs à Paris, suite à Annapolis, n'ont pas été respectées.

Enfin nous dénonçons la responsabilité encore plus lourde des ministres de l'Union européenne qui conforte le gouvernement d'Israël dans cette politique en renforçant la coopération avec cet Etat, sans consultation du Parlement européen.

Le Mouvement de la Paix demande que tout soit fait pour obtenir l'arrêt immédiat des bombardements israéliens, la fin du blocus de Gaza et la reprise des pourparlers avec le Hamas en vue de la poursuite de la trêve.

Il s'adresse au gouvernement français, aux dirigeants de l'Union européenne pour leur demander :

- d'exercer des pressions sur le gouvernement d'Israël pour qu'il se conforme au droit international
- d'intervenir dans l'Union européenne pour suspendre les accords de coopération avec Israël, qui sont soumis au respect des Droits de l'homme
- de prendre enfin des initiatives pour la réunion d'une Conférence internationale sous l'égide de l'ONU et pour soutenir les processus de négociation, afin d'aboutir à un règlement du conflit et à la coexistence de deux Etats sur la base des résolutions de l'ONU, seule solution garantissant une paix juste et durable et la sécurité des populations de la région, et en premier lieu palestinienne et israélienne.

Le Mouvement de la Paix invite tous ses comités à prendre des initiatives larges pour organiser l'action de protestation dans toute la France. Il invite tous les citoyens à s'adresser au président de la République et au ministère des Affaires étrangères.

Saint-Ouen, le 29 décembre 2008

Lettre au président de la République

Monsieur le Président,

Je suis indigné par ce qui se passe en Palestine. Depuis quelques jours Israël lance une offensive militaire, d'une ampleur inégalée depuis la guerre des 6 jours, qui a fait des centaines de victimes. Ces bombardements meurtriers frappent la population de Gaza qui subit déjà un blocus inhumain au mépris des conventions sur le droit humanitaire, qui a eu des conséquences tragiques dans ce territoire surpeuplé. Des organisations de médecins à Gaza ne peuvent plus faire face à l'afflux de blessés dans les hôpitaux et ont envoyé des messages d'appel au secours.

Je proteste contre ces bombardements et cette nouvelle escalade de la violence, injustifiable, et tout à fait hors de proportion avec les tirs de roquettes du Hamas. Cela n'améliorera aucunement la sécurité de la population d'Israël. Cette situation éloigne encore l'espoir pour les palestiniens de voir enfin leurs droits reconnus, et risque de provoquer une reprise des attentats, condamnables eux aussi en matière de droit et de justice.

Une nouvelle fois, le gouvernement israélien relance la violence et prend la responsabilité d'un recul de la perspective d'un règlement négocié du conflit.

Je m'adresse à vous pour que le gouvernement français prenne des initiatives urgentes et agisse dans toutes les instances internationales pour que celles-ci sortent de leur passivité et agissent :

- **Pour obtenir l'arrêt des bombardements par Israël et reprendre les pourparlers avec le Hamas pour obtenir un cessez-le-feu et la reconduite de la trêve**
- Pour la levée du blocus de Gaza et des mesures pour la protection de la population et pour faire face à la situation humanitaire grave de cette zone
- Pour demander une conférence internationale sous l'égide de l'ONU avec toutes les parties concernées et les pays de la région pour relancer les négociations sur TOUS les dossiers : création de l'Etat palestinien aux cotés de l'état d'Israël sur la base des résolutions de l'ONU, problèmes des réfugiés,...
- Pour accélérer et intensifier la libération de tous les prisonniers et otages, en particulier celles de Salah Hamouri et de Guilad Shalit
- Pour que les engagements pris lors de la Conférence des donateurs à Paris suite à la Conférence d'Annapolis soient respectés.
- Pour faire pression sur l'Etat d'Israël pour qu'il applique le droit international.
- Pour protester auprès de l'Union Européenne qui vient de rehausser les accords de coopération avec Israël alors que ceux-ci devraient être conditionnés à l'application du droit international en matière de Droits Humains.

Monsieur le Président, je vous remercie par avance et je vous prie de croire en ma considération,

Nom

Prénom

Adresse

**Cette lettre, proposée par le Mouvement de la Paix, est à envoyer à (dispensée d'affranchissement) :
Palais de l'Élysée – 55 rue du Fbg Saint-Honoré – 75008-Paris**